



AUTORISATION DE VOIRIE

- pour ouverture de tranchées sur la voie publique
- pour entrepôt d'une benne à matériaux sur trottoir
- pour passage poids lourds 36 T

RM/AB/LD

Vu la pétition de : **BRONZO PERASSO Centrale BPE 13120 Gardanne, LA PLATEFORME DU BATIMENT 1755, chemin de la Vallée 13400 Aubagne, KPI rue de Prague 13127 Vitrolles, pour le compte de l'entreprise Passion Habitat 05, impasse Marinette 13011 Marseille représentée par Monsieur Musset,**

En date du **26 septembre 2022**, tendant à autoriser le passage exceptionnel d'un poids lourds type 36 T pour des travaux de construction sur la propriété de M. GENSSE située 109, Carraire du Moulin 13320 Bouc-Bel-Air,

Vu le Permis de Construire n° 20 000 28 accordé le 03 décembre 2020,

DETAIL DES TRAVAUX

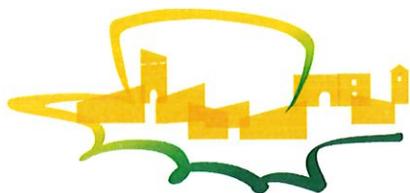
- PASSAGE POIDS LOURDS TYPE 36 T entre 8h00 à 17h00.

LIEUX

- 109, Carraire du Moulin 13320 BOUC BEL AIR

Date de l'intervention : entre le lundi 17 octobre et le vendredi 02 décembre 2022

Durée probable : entre 4 et 6 jours



BOUC BEL AIR

VILLE  NATURE

Cette autorisation n'est accordée qu'à titre de simple tolérance et sous réserve du droit des tiers, le pétitionnaire déclarant se conformer à tous les règlements de voirie en vigueur, ainsi qu'à la pose des panneaux nécessaires à la sécurité routière et des piétons.

Le chauffeur du véhicule devra se trouver à proximité immédiate de son véhicule pour tout déplacement d'urgence.

La responsabilité du pétitionnaire sera substituée à celle de l'administration si celle-ci venait à être recherchée pour tout accident qui serait la conséquence de la présente autorisation.

Dans le cas où les revêtements du trottoir et de la chaussée subiraient des dégâts, la remise en état de ces ouvrages sera exécutée par le pétitionnaire, à ses frais et suivant les indications du Service Technique de la Commune.

Cette autorisation devra être présentée à toutes réquisitions des agents des Services Publics.

Fait à Bouc Bel Air, le 11 octobre 2022



Richard MALLIÉ,

Maire